



CFPPA du Gers Chemin de Valentées 32300 Mirande - tel : 0562665464

Mail : cfppa.mirande@educagri.fr

FICHE FORMATION :

Certificat de Compétences concernant la Protection des Animaux dans la cadre de la mise à mort CCPA

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les candidats auront acquis le certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort, certificat obligatoire en vertu de l'arrêté Ministériel du 31 juillet 2012 pour les personnes travaillant dans des structures habilitées par la Commission Européenne.

Les candidats seront capables de s'approprier les notions de bien-être animal, de connaître les aspects réglementaires relatifs à la protection des animaux, d'identifier les points critiques au niveau du poste de travail, d'adopter les mesures correctives en cas de problèmes et de réaliser l'inspection ante-mortem.

CONTENUS

- Connaître les obligations, sanctions et responsabilité individuelle
- Définition du bien-être animal
- Connaître la souffrance et le stress des animaux : physiologie appliquée à la manipulation et à la mise à mort, perception et interprétation des comportements humains par l'animal
- Connaître les impacts du stress sur l'animal conscient
- Apprendre les aspects réglementaires
- Connaître les principes de fonctionnement des matériels, leurs utilisations, leurs contrôles et leurs entretiens
- Savoir la conduite à tenir en présence de cas particuliers et d'incidents
- Evaluation numérique

DUREE, DATES et LIEUX

Durée globale : 7 heures

Dates et lieux de formation :

- *Mirande*
- *Autres sites possibles sur demande, nous contacter*

Nombre de stagiaire maximum envisagé : 20 personnes

INTERVENANTS ET CONTACT

Directeur du CFPPA : Bruno LABOURSE

Référent pédagogique : Alexandra ROSSO / mail : alexandra.rosso@educagri.fr / tél : 07 86 97 01 37

Référent administratif : Nathalie ULRY / mail : nathalie.ulry@educagri.fr / tél : 05 62 66 54 64

Intervenants : formateurs du CFPPA du Gers

En cas de modifications de plannings et/ou intervenants les informations vous seront communiquées dans les plus brefs délais